



CANADA

---

Rapport du  
Conseil consultatif national  
des sciences et de la technologie

# COMITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE DOMAINE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Présenté au  
Premier ministre du Canada

---





CANADA

---

Rapport du  
Conseil consultatif national  
des sciences et de la technologie

# COMITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE DOMAINE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Présenté au  
Premier ministre du Canada

---

**Rapport du Comité de la participation des femmes  
dans le domaine des sciences et de la technologie**

Février 1988

Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou politiques du Gouvernement du Canada.

## Membres du Comité

Jeannine David-McNeil (Présidente)  
Professeur agrégé  
École des hautes études commerciales  
Montréal

Patricia Baird  
Professeur de génétique  
Université de Colombie-Britannique  
Vancouver

Pierre Bois  
Président  
Conseil de recherches médicales  
du Canada  
Ottawa

Yvon C. Dupuis  
Président  
Consultants Dutech Inc. et  
Président  
Conseil canadien des ingénieurs  
Longueuil

Julia Levy  
Vice-présidente, R-D/Immunologie  
Quadra Logic  
Vancouver

## Table des matières

	Page
1. <b>RAPPORT DU COMITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE DOMAINE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE</b>	2
Introduction	2
Situation actuelle	2
Facteurs à l'origine de la faible participation des femmes en sciences et en technologie	4
Recommandations	6
Conclusion	9
 <b>TABLEAUX</b>	 10

## 1.0 RAPPORT DU COMITÉ DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE DOMAINE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

### 1.1 Introduction

Dans un contexte d'innovations technologiques, le Canada doit disposer d'une abondante main-d'oeuvre dans les domaines des sciences et de la technologie. D'ici l'an 2000, un travailleur sur deux sera une femme. Le domaine scientifique et technologique canadien, s'il veut éviter une pénurie de ressources humaines, doit donc faire appel à la main-d'oeuvre féminine.

Les femmes envahissent de façon massive le marché du travail, mais la majorité d'entre elles s'orientent encore vers des professions féminines traditionnelles. Certes, les étudiantes sont de plus en plus nombreuses à poursuivre leurs études universitaires et à diversifier leur formation; néanmoins, dans plusieurs professions reliées aux sciences naturelles et aux sciences appliquées, la présence des femmes est très faible.

S'il veut éviter que l'économie canadienne connaisse des pénuries de ressources humaines et s'assurer que le système scientifique et technologique canadien dispose des meilleurs éléments, le gouvernement canadien se doit d'inciter les femmes à choisir des professions scientifiques et techniques.

### 1.2 Situation actuelle

Quelle est, sur le marché du travail et dans les institutions d'enseignement, la place qu'occupent les femmes dans les professions scientifiques et technologiques? Malgré les progrès considérables enregistrés récemment, nous notons une présence relativement faible des Canadiennes dans les domaines des sciences et de la technologie.

#### 1.2.1 Représentation féminine dans les professions scientifiques et techniques

Nous remarquons (*Voir* Tableau 1) que, en 1981, 45,5 p. 100 des femmes faisaient partie de l'un des groupes professionnels scientifiques et techniques retenus, comparativement à 40,4 p. 100 pour l'ensemble des professions. Pourquoi alors parler du nombre peu élevé de femmes oeuvrant dans les domaines des sciences et de la technologie?

Le problème réside essentiellement dans la distribution des travailleuses au sein des diverses professions. Elles sont sous-représentées dans la majorité des domaines tels sciences naturelles, génie, médecine et santé, alors qu'elles sont sur-représentées dans les professions d'infirmières et de techniciennes en santé. Dans les professions retenues, 77,8 p. 100 des femmes exercent des professions de spécialistes en soins infirmiers et thérapeutiques, alors que 48,7 p. 100 des hommes travaillent en architecture et en génie. Ainsi, si on ne tient pas compte des spécialistes en soins infirmiers et thérapeutiques ni des techniciennes en santé, les femmes ne représentaient en 1981 que 10 p. 100 des personnes exerçant des professions de nature scientifique et technique, contre 5,3 p. 100 en 1971.

L'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail a entraîné un accroissement de leur présence dans la plupart des domaines scientifiques et techniques. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir. Cependant, les écarts entre le nombre d'hommes et de femmes étaient si considérables en 1981, qu'il faudra plus de dix ans pour les supprimer. Au cours de la prochaine décennie, en l'absence de mesures pour améliorer la représentativité féminine dans les professions scientifiques et techniques, les femmes dans ces domaines demeureront sous-représentées et certains emplois d'avenir connaîtront des pénuries de main-d'oeuvre.

### 1.2.2 Les choix de professions des étudiantes

Pour mieux comprendre la situation des femmes dans les domaines scientifique et technologique, il est essentiel de connaître l'importance de la représentation féminine dans les disciplines scientifiques et ce, de l'enseignement secondaire à l'université.

De plus en plus d'étudiantes s'orientent vers les professions scientifiques et techniques. Si, dans plusieurs disciplines scientifiques et techniques, nous observons (*Voir* Tableaux 2 et 3) un rapprochement appréciable entre le nombre d'hommes et de femmes, certains domaines demeurent cependant l'apanage de l'un ou l'autre sexe.

Même si, proportionnellement parlant, les filles sont plus nombreuses dans l'ensemble des domaines d'études, leur choix de carrière varie peu. Un grand nombre d'étudiantes choisissent toujours les arts, l'éducation, les arts appliqués, les technologies médicales et les sciences infirmières, au détriment du génie et des sciences appliquées. Dans les cours professionnels offerts au secondaire, les filles s'orientent vers le secrétariat, la coiffure ou l'esthétique. Les métiers de la construction semblent être le propre des adolescents.

*Le Bulletin statistique annuel, 1983-1984 : Programme national de formation*, publié par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration (*Voir* Tableau 4), vient confirmer cette tendance qu'ont les étudiantes à choisir les métiers féminins traditionnels. Les femmes s'orientent notamment vers le travail de bureau. Le seul emploi manuel pour lequel nombre d'entre elles suivent des cours de formation est celui d'opératrice de machine à coudre.

Ces choix des étudiantes, en plus de compromettre à coup sûr la représentation féminine dans les domaines des sciences et de la technologie, peuvent constituer, dans l'éventualité d'une économie axée sur le développement technologique, une cause de pénurie de main-d'oeuvre dans ces secteurs.

Les filles boudent non seulement les professions scientifiques et technologiques mais elles abandonnent aussi, à partir de la fin du secondaire, les cours de mathématiques et de physique. Ce désintéressement précoce à l'égard de certaines matières scientifiques compromet leur participation aux carrières scientifiques d'avenir.

### 1.3 Facteurs à l'origine de la faible participation des femmes en sciences et en technologie.

Selon les chercheurs canadiens et étrangers, de nombreux facteurs peuvent expliquer le désintéressement des femmes à l'égard des sciences et de la technologie. Les facteurs les plus souvent invoqués sont :

- a) les aptitudes;
- b) les attitudes;
- c) les aspirations, les rôles et les modèles sociaux;
- d) la perception des débouchés; et
- e) les responsabilités familiales.

#### 1.3.1 Les aptitudes

Selon d'importantes recherches effectuées au Canada et aux États-Unis, la performance des filles en mathématiques et dans les cours de sciences, et ce, tant au niveau secondaire que post-secondaire, est supérieure à celle des garçons. Cependant, une étude citée dans le document *Qui fait tourner la roue* (1982), publié par le Conseil des sciences du Canada, souligne qu'à un niveau avancé, les garçons sont beaucoup plus nombreux que les filles à étudier la physique et les mathématiques. Cet abandon des cours de physique et de mathématiques au secondaire est nuisible aux filles, puisque ces matières sont de fréquents critères d'admission aux programmes de formation post-secondaire. L'élève qui abandonne les sciences et les mathématiques très tôt à l'école ne pourra faire carrière dans les domaines scientifiques.

#### 1.3.2 Les attitudes

De nombreuses recherches empiriques soulignent que le succès en sciences et en technologie dépend des attitudes et des perceptions des personnes plutôt que de leur talent ou de leur performance.

Selon *Quand je pense à demain - Une étude sur les aspirations des adolescentes*, un document produit par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, les filles auraient moins confiance en leurs propres capacités face à leurs aspirations, car elles ne croient pas avoir les aptitudes voulues pour réussir. De telles attitudes peuvent entraîner les adolescentes à éviter les disciplines scientifiques et techniques, disciplines qu'elles perçoivent comme difficiles.

Ce manque de confiance en leur capacité de réussite en sciences et en technologie peut s'expliquer par un faible encouragement des parents, des professeurs et des spécialistes en orientation envers les filles qui désirent s'orienter vers des carrières scientifiques.

De plus, les adolescentes ont une attitude indifférente ou négative face à l'apprentissage des sciences. Dans son rapport *À l'école des sciences - La jeunesse canadienne face à son avenir*, le Conseil des sciences du Canada souligne qu'il faudrait, pour aider les élèves de sexe féminin à acquérir une attitude plus positive face à la formation scientifique,

« (...) que le programme des sciences au primaire tienne compte de l'expérience préscolaire des filles ou de son absence (...) L'étude des interactions sciences-technologie-société pourrait mettre en évidence les aspects humains des sciences. Il faut que les moyens didactiques, et en particulier les manuels de sciences, décrivent aussi les oeuvres des femmes de sciences et des femmes inventeurs. Les conseillers en orientation professionnelle pourraient expliquer, aux élèves féminines, la nécessité de préparer une carrière et leur montrer qu'elles sont leurs perspectives dans les domaines scientifiques et techniques ».

### 1.3.3 Les aspirations, les rôles et les modèles sociaux

Les aspirations scolaires (niveau de scolarité visé), professionnelles et personnelles (vie familiale) des filles sont trois éléments qui viennent influencer leurs choix de carrière. Certains chercheurs ont affirmé que les filles ont peu d'ambitions au niveau de leur formation, qu'elles souhaitent travailler dès que possible, qu'elles sont très attirées par les professions dans lesquelles les relations humaines sont importantes, et qu'elles accordent une grande importance à la vie familiale. Par conséquent, les adolescentes ne choisiraient pas les carrières scientifiques et techniques parce que, croient-elles, ces professions entrent en conflit avec leurs aspirations.

L'étude du Conseil consultatif sur la situation de la femme citée précédemment vient confirmer certaines de ces observations sur les aspirations des adolescentes. Selon elle :

- a) plus de 50 p. 100 des adolescentes espéraient exercer une profession libérale ou trouver un poste de gestion avant l'âge de trente ans. Un faible pourcentage d'entre elles s'orientaient vers des carrières scientifiques et techniques;
- b) 75 p. 100 des répondantes voulaient aller au collège et à l'université, mais seulement 19 p. 100 ont affirmé qu'elles occuperaient peut-être des emplois où la présence des femmes est plutôt limitée;
- c) la plupart des jeunes filles attachaient de l'importance aux aspects du travail que les femmes valorisent depuis toujours, soit aider les gens, travailler avec des enfants, travailler avec le public plutôt qu'avec des idées ou des objets;
- d) 75 p. 100 des adolescentes interrogées disaient vouloir faire carrière, mais lorsque les responsabilités familiales intervenaient, elles reléguaient le travail au second plan.

Ces aspirations et attitudes des filles face à leur avenir sont imputées entre autres au clivage, selon les sexes, des rôles et des modèles sociaux et professionnels véhiculés par la société, le monde du travail, le milieu scolaire et les médias. Au niveau de l'influence des médias, les vedettes du petit écran (particulièrement celles des comédies et des téléromans) et les vedettes de cinéma semblent influencer davantage les filles que les garçons, et plusieurs des héroïnes occupent généralement des emplois traditionnellement féminins.

#### 1.3.4 Connaissance des débouchés

Les débouchés qui se présentent aux femmes sur le marché du travail peuvent influencer l'orientation scolaire des adolescentes. Une mauvaise connaissance des emplois disponibles et une mauvaise perception des conditions de travail des professionnelles oeuvrant dans les domaines des sciences et de la technologie incitent les filles à ne pas choisir ces disciplines.

Les possibilités d'avancement et de réussite limitées ainsi que l'isolement professionnel des femmes exerçant des professions où les hommes dominent peuvent décourager certaines étudiantes de s'orienter vers ces emplois.

#### 1.3.5 Responsabilités familiales

Le mode de vie le plus fréquemment choisi par les adolescentes est le mariage et la vie de famille. La majorité d'entre elles sont convaincues que l'épouse, qu'elle travaille à l'extérieur ou qu'elle tienne maison, doit effectuer la plupart des travaux ménagers.

Si elles croient que leur carrière peut constituer un obstacle de taille à leur vie familiale, les filles peuvent ne pas être encouragées de s'orienter vers un emploi de ce type.

Les facteurs à l'origine de la faible proportion de femmes dans les domaines des sciences et de la technologie semblent suffisamment significatifs pour orienter les principales interventions gouvernementales en vue d'améliorer la représentation féminine dans ces disciplines.

### 1.4 Recommandations

Pour des raisons d'équité et d'efficacité, le gouvernement doit s'assurer, d'une part, que les femmes occupent une place significative dans les domaines scientifique et technologique et, d'autre part, que tous les talents dont la société dispose soient utilisés. L'égalité en emploi, et les mutations technologiques et sociales en cours exigent l'abolition des barrières qui restreignent les choix des femmes quant à leur formation et à leur carrière en sciences et en technologie. Pour abolir ces barrières, des mesures précises devraient être adoptées.

1.4.1 L'information et la sensibilisation des filles et des personnes oeuvrant dans les milieux concernés

Les ministères et organismes gouvernementaux doivent mettre sur pied un important programme d'information et de sensibilisation, du niveau préscolaire aux études postsecondaires, visant à inciter les filles à s'orienter vers une formation scientifique et technique. Ce programme pourrait contenir :

- a) une campagne de sensibilisation auprès des étudiantes du secondaire, pour leur faire prendre conscience que les mathématiques et les sciences sont des conditions *sine qua non* pour accéder à des carrières d'avenir;
- b) du matériel d'information sur le nombre d'emplois offerts et les conditions de travail dans les domaines des sciences et de la technologie;
- c) une campagne de sensibilisation auprès de toutes les personnes qui jouent un rôle significatif dans le cheminement scolaire des filles (parents, professeurs, spécialistes en orientation). Cette campagne devrait porter sur les attitudes, les valeurs et les comportements qu'ils doivent adopter pour stimuler et encourager les filles à choisir des carrières dans les domaines scientifiques et technologiques, et à persévérer;
- d) des mesures visant à inciter tous les médias à faire connaître les femmes qui travaillent dans ces domaines, ainsi que leurs réussites, leurs découvertes et leurs contributions aux mondes des sciences et de la technologie;
- e) une aide financière aux organismes qui ont des activités précises destinées à éveiller l'intérêt des filles pour les sciences;
- f) l'attribution de bourses visant à souligner les réalisations scientifiques ou technologiques des filles.

1.4.2 Les mesures positives en vue d'orienter les étudiantes vers les domaines scientifiques ou technologiques

Les ministères et les organismes de subvention concernés par les sciences et la technologie doivent mettre sur pied des mesures en vue d'inciter les femmes à poursuivre des études dans les disciplines scientifiques ou technologiques. Ils pourraient, par exemple :

- a) offrir des bourses;
- b) modifier les politiques, les dispositions ou les normes - ou en adopter de nouvelles, si nécessaire - afin qu'elles tiennent compte des responsabilités et des contraintes reliées à la maternité (les normes contenant des critères temporels ou des limites d'âge doivent être ajustées pour attribuer un plus long congé par maternité).

- c) revoir les méthodes de sélection des stagiaires décrites dans les programmes d'apprentissage et de formation du Centre d'emploi et d'immigration du Canada (CEIC), afin d'y éliminer toutes les pratiques discriminatoires.

1.4.3 La conception des cours susceptibles d'éveiller et de soutenir l'intérêt des étudiantes à l'égard des disciplines scientifiques et technologiques

Afin d'inciter un plus grand nombre de femmes à s'orienter vers différentes disciplines du domaine des sciences et de la technologie, il faudrait, entre autres :

- a) revoir le contenu des cours, des activités et des manuels scolaires touchant l'enseignement scientifique et technologique, afin d'y intégrer l'expérience féminine et d'y accorder une place plus importante aux contributions des femmes scientifiques.
- b) encourager la présence d'un plus grand nombre de femmes dans l'enseignement des sciences et de la technologie;
- c) apporter un appui financier aux projets expérimentaux visant à mettre sur pied des mesures susceptibles d'éveiller l'intérêt des adolescentes pour les sciences et la technologie (matériel didactique, pédagogie adaptée, cours de mathématiques et de sciences donnés exclusivement à des groupes d'étudiantes, etc.).

1.4.4 Faciliter l'accès des femmes aux professions scientifiques et techniques

Il faut éliminer les contraintes qui viennent entraver la carrière des femmes scientifiques et technologues, et ce :

- a) par une éducation de la société sur la nécessité d'un meilleur partage des responsabilités familiales entre les conjoints;
- b) par l'établissement d'un réseau de garderies;
- c) par la mise sur pied d'horaires de travail compatibles avec les responsabilités familiales des travailleurs et travailleuses en sciences et en technologie : horaires flexibles, semaine de travail comprimée, temps partiel, congé parental;
- d) par la mise en oeuvre de programmes d'accès à l'égalité. Ces programmes viseraient d'une part, les entreprises oeuvrant en sciences et en technologie avec lesquelles le gouvernement a des contrats d'importance et, d'autre part, les laboratoires gouvernementaux, les sociétés d'État, les ministères et les organismes de subvention.

### 1.5 Conclusion

Il serait souhaitable que plusieurs des recommandations proposées ici soient publicisées lors de la Conférence de janvier 1988. À cette occasion, nous devrions planifier plusieurs activités liées à la participation des femmes dans les domaines des sciences et de la technologie.

Tableau 1

Population active de 15 ans et plus et proportion des femmes dans chaque groupe professionnel scientifique et technique retenu, Canada, 1971 et 1981

N° GROUPE PROFESSIONNEL <sup>(1)</sup>	1971			1981		
	Femmes	Total	% des femmes	Femmes	Total	% des femmes
<b>Direction et administration</b>						
1131 Directeurs en sciences naturelles et en génie	65	2 515	2,6	770	12 005	6,4
<b>Sciences naturelles</b>	<b>8 695</b>	<b>53 415</b>	<b>16,2</b>	<b>15 090</b>	<b>68 835</b>	<b>21,9</b>
2111 Chimistes	800	7 140	11,2	1 865	9 380	19,9
2112 Géologues	140	4 690	3,0	735	7 395	9,9
2113 Physiciens	40	785	5,1	65	1 275	5,1
2114 Météorologues	35	800	4,4	65	930	6,9
2117 Technologues et technic. en sc. physiques	2 715	17 850	15,2	4 685	19 930	23,5
2119 Spécialistes en sc. physiques, n.c.a.*	300	3 040	9,9	140	1 590	8,8
2131 Agronomes et scientifiques oeuvrant dans le domaine	260	5 985	4,3	1 065	8 760	12,1
2133 Biologistes et scientifiques oeuvrant dans le domaine	715	2 970	24,1	2 185	7 015	31,1
2135 Technologues et technic. des sc. de la vie	3 075	8 520	36,1	3 735	10 585	35,3
2139 Spécialistes des sc. de la vie, n.c.a.*	615	1 635	37,6	550	1 975	27,8
<b>Architecture et génie</b>	<b>4 385</b>	<b>154 465</b>	<b>2,8</b>	<b>28 995</b>	<b>266 380</b>	<b>8,3</b>
2141 Architectes	115	4 040	28,4	520	7 110	7,3
2142 Ingénieurs chimistes	50	3 460	1,4	325	5 535	5,9
2143 Ingénieurs civils	215	21 445	1,0	900	32 010	2,8
2144 Ingénieurs électriciens	180	14 995	1,2	965	26 720	3,6
2145 Ingénieurs en organisation industrielle	485	14 680	3,3	3 205	26 315	12,2
2147 Ingénieurs mécaniciens	85	12 840	0,7	375	18 995	1,9
2151 Ingénieurs métallurgistes	15	855	1,7	45	1 730	2,6
2153 Ingénieurs de mines	20	2 040	1,0	95	3 415	2,8

N° GROUPE PROFESSIONNEL <sup>(1)</sup>	1971			1981		
	Femmes	Total	% des femmes	Femmes	Total	% des femmes
2154 Ingénieurs de l'extraction du pétrole	15	1 380	1,1	210	4 395	4,8
2155 Ingénieurs de l'aéronautique	20	1 550	1,3	55	2 505	2,2
2157 Ingénieurs atomiciens	-	260	0,0	45	835	5,4
2159 Architectes et ingénieurs, n.c.a.*	135	3 380	4,0	1 520	12 860	11,8
2160 Surveillants en architecture et en génie	25	2 935	0,8	375	8 515	4,4
2161 Géomètres	165	10 270	1,6	785	17 880	5,5
2163 Dessinateurs	2 045	27 380	7,5	7 840	43 020	18,2
2165 Technol. et technic. en archit. et en génie, n.c.a.*	565	24 015	2,3	4 005	49 060	8,2
2169 Autres travailleurs en archit. et en génie, n.c.a.*	250	8 940	2,8	660	5 480	12,0
<b>Mathématiques et informatique</b>	<u>4 025</u>	<u>26 240</u>	<u>15,3</u>	<u>19 670</u>	<u>67 735</u>	<u>29,0</u>
2181 Mathématiciens, statisticiens, actuaires	775	3 660	21,2	1 765	5 605	31,5
2183 Analystes, programmeurs et semblables	3 235	22 475	14,4	17 410	61 065	28,5
2189 Travail. en math., en stat. et en informatique, n.c.a.*	15	105	14,3	495	1 065	46,5
<b>Professeurs d'université</b>	<u>4 715</u>	<u>26 480</u>	<u>17,8</u>	<u>13 130</u>	<u>44 690</u>	<u>29,4</u>
2711 Professeurs d'université	3 915	23 450	16,7	8 245	33 615	24,5
2719 Professeurs d'université et semblables, n.c.a.*	800	3 030	26,4	4 885	11 075	44,1
<b>Médecine et santé</b>	<u>3 345</u>	<u>37 805</u>	<u>8,8</u>	<u>8 580</u>	<u>56 405</u>	<u>15,2</u>
3111 Médecins et chirurgiens	2 890	28 585	10,1	6 925	40 545	17,1
3113 Dentistes	305	6 430	4,7	805	10 290	7,8
3115 Vétérinaires	70	1 715	4,1	550	3 375	16,3
3117 Ostéopathes et chiropraticiens	80	1 075	7,4	300	2 195	13,7

N° GROUPE PROFESSIONNEL <sup>(1)</sup>	1971			1981		
	Femmes	Total	% des femmes	Femmes	Total	% des femmes
<b>Autres prof. en médecine et santé</b>	<u>4 190</u>	<u>14 115</u>	<u>29,7</u>	<u>10 415</u>	<u>22 350</u>	<u>46,6</u>
3151 Pharmaciens	2 170	9 410	23,1	5 695	13 800	41,3
3152 Diététiciennes et hygiénistes alimentaires	1 700	1 790	94,9	3 080	3 275	94,0
3153 Optométristes	95	1 525	6,2	355	2 000	17,7
3154 Maîtres opticiens	225	1 390	16,2	1 285	3 275	39,2
<b>Soins infirmiers et thérapeutiques</b>	<u>182 375</u>	<u>203 705</u>	<u>89,5</u>	<u>316 275</u>	<u>354 745</u>	<u>89,1</u>
3119 Technic. en diagnostic et traitement, n.c.a.*	755	1 315	57,4	1 990	3 535	56,3
3130 Surveillantes dans le domaine des soins	3 500	14 550	92,8	19 410	21 270	91,2
3131 Infirmières diplômées et en formation	100 280	104 630	95,8	167 710	175 825	95,4
3134 Infirmières auxiliaires autorisées	25 065	27 285	91,8	41 090	44 900	91,5
3137 Physiothérapeutes, ergothérap. et autres thérapeutes.	5 100	6 250	81,6	11 575	13 680	84,6
3139 Travailleurs oeuvrant dans le domaine des soins, n.c.a.*	7 780	9 480	82,1	10 135	14 175	71,5
3155 Technologues et technic. radiologistes	4 730	6 445	73,4	7 415	9 330	79,5
3156 Technologues et technic. de laboratoire médical	13 575	17 980	75,5	26 065	33 490	77,8
3157 Denturologistes et techn. dentaires	8 185	10 695	76,5	19 235	23 715	81,1
3159 Autres travail. en médecine et santé, n.c.a.*	3 405	5 075	67,1	11 650	14 825	78,6
<b>Professions scientifiques et techniques</b>	<u>211 795</u>	<u>549 885</u>	<u>38,5</u>	<u>406 055</u>	<u>893 140</u>	<u>45,5</u>
<b>Toutes les professions</b>	<u>2 961 210</u>	<u>8 626 925</u>	<u>34,3</u>	<u>4 853 115</u>	<u>12 005 320</u>	<u>40,4</u>

n.c.a.\* (Non classé ailleurs).

(1) Classification des groupes professionnels de 1971.

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 1981*, « Population active - Tendances historiques des professions », n° au catalogue : 92-920, novembre 1983, tableau 1.

Tableau 2

Effectifs universitaires selon le domaine  
d'études et le sexe, Canada, 1970-1971 et 1980-1981

Domaine d'études	1970-1971			1980-1981		
	Femmes	Total	% des femmes	Femmes	Total	% des femmes
<b>Sciences humaines</b>	<u>74 061</u>	<u>173 752</u>	<u>42,6</u>	<u>104 765</u>	<u>200 473</u>	<u>52,3</u>
Arts	45 883	103 108	44,5	51 141	94 706	54,0
Études commerciales	1 708	16 747	10,2	16 564	44 527	37,2
Éducation	21 731	38 531	56,4	24 958	36 382	68,6
Beaux-arts et arts appliqués	3 093	5 446	56,8	7 508	12 189	61,6
Droit	913	7 250	12,7	3 722	9 743	38,2
Sciences religieuses et théologie	733	2 670	23,7	872	2 926	29,8
<b>Sciences</b>	<u>23 295</u>	<u>100 925</u>	<u>23,1</u>	<u>47 172</u>	<u>130 957</u>	<u>36,0</u>
Sciences	14 421	51 507	28,5	23 436	58 153	40,3
Agriculture	391	3 721	10,5	1 681	4 736	35,5
Études de l'environnement	-	-	-	700	1 994	35,1
Génie et sciences appliquées	51	25 706	0,2	3 710	38 247	9,7
Art dentaire	92	1 651	5,6	413	1 994	20,7
Médecine	1 038	5 733	18,1	3 521	9 780	36,0
Diverses prof. de la santé	1 905	2 500	76,2	2 541	3 080	82,5
Sc. infirmières	4 298	4 391	97,9	5 676	5 846	97,1
Pharmacie	1 013	2 068	49,0	1 755	2 755	63,7
Médecine vétérinaire	86	707	12,2	472	1 007	46,9
Sciences ménagères	2 920	2 941	99,3	3 267	3 365	97,1
<b>Grand Total</b>	<u>101 401</u>	<u>276 297</u>	<u>36,7</u>	<u>156 274</u>	<u>339 726</u>	<u>46,0</u>

Tableau 3

Effectifs à temps plein des collèges communautaires selon  
le domaine d'études 1970-1981 à 1983-1984

Domaine d'études	1970-1971			1983-1984		
	Femmes	Total	% des femmes	Femmes	Total	% des femmes
Arts	5 053	9 590	52,7	10 549	19 026	55,4
Études commerciales						
Secrétariat	-	-	-	13 679	13 750	99,4
Gestion et administration	-	-	-	21 398	40 256	53,1
Informatique	-	-	-	7 768	17 234	45,1
Gestion financière	-	-	-	3 643	6 581	55,4
Autres	-	-	-	3 555	7 005	50,7
Total	8 236	27 004	30,5	50 043	84 825	59,0
Services communautaires	32	57	56,1	18 879	26 927	70,1
Éducation	7 919	10 848	73,0	n/d	n/d	n/d
Architecture	56	1 187	4,7	961	5 814	16,5
Génie mécanique	-	94	-	148	6 139	2,4
Génie général	42	3 206	1,3	742	8 158	9,1
Techniques	-	-	-	1 248	2 966	42,1
Électronique	-	7 852	0,01	729	18 696	3,9
Autres	-	-	-	202	3 283	6,1
Sciences médicales						
Sciences infirmières	26 094	26 545	98,3	21 346	23 306	91,5
Techniques médicales	-	-	-	5 589	7 633	73,2
Autres	3 088	3 608	85,6	1 319	1 670	78,9
Total			n/d	119 803	205 575	58,3

Source pour 1970-1971 : Statistique Canada, *L'éducation au Canada 1961-1971*, n° au catalogue : 81-229, tableau 39, p. 155.

Source pour 1983-1984 : Statistique Canada, *Collèges communautaires, 1983-1984*, n° au catalogue : 81-222. Les résultats sont calculés à partir du tableau 7, p. 91.



Nombre total de stagiaires	8 413	42 695	8 173	25 427	.557	11 962
Proportion des stagiaires par sexe	30,1	69,9	24,3	75,7	4,4	95,6

n.c.a.\* (Non classé ailleurs).

\* Stagiaires à plein temps seulement.

\*\* À l'exclusion du Programme de formation dans les professions en pénurie de main-d'oeuvre

\*\*\* Les nombres entre parenthèses correspondent aux codes de profession à deux chiffres de la CCDP.

Source : Emploi et Immigration Canada, *Bulletin statistique annuel, 1983-1984 : Programme national de formation*, Ottawa, 1984, pp. 72, 97 et 125.